

2 Pourquoi réduire le temps de travail ?

L'objectif premier est de créer des emplois. Le nombre d'emplois dans une économie dépend de trois facteurs. Le premier est la croissance de la production mesurée par le PIB. Plus on produit, plus on crée des emplois. Or, la production croîtra dans les années à venir au mieux à un rythme de 3 % par an. Même si ce taux est supérieur à celui que connaît la France depuis 1991 (1,5 % par an), le nombre de chômeurs ne diminuera que de 70 000 par an et plus d'un Français sur dix sera encore au chômage en 2002.

Le deuxième facteur est la *productivité* du travail. Plus le salarié est efficace (autrement dit moins il lui faut de temps pour produire la même quantité de biens), moins l'entreprise a besoin d'embaucher. Il faudrait donc ralentir la productivité pour créer des emplois. Il en résulterait toutefois une moindre *compétitivité* des entreprises, moins de production et donc des licenciements.

Reste donc le troisième facteur, la durée du travail. Sans sa diminution, l'emploi ne peut augmenter. Il suffit pour cela de calculer le nombre d'emplois qui seraient nécessaires à la production d'aujourd'hui mais avec le temps de travail... de la fin du XIX^e siècle. Il faudrait deux fois moins de personnes, soit 11,7 millions au lieu des 22,2 millions d'*actifs occupés*. Inversement, si la durée du travail n'avait pas décré depuis un siècle (question 1, page 9), ce n'est pas 3,1 millions de chômeurs que la France compterait aujourd'hui

mais 14 millions. Ce raisonnement est toutefois théorique. C'est pourquoi la création d'emplois à partir d'une réduction volontariste de la durée du travail est soumise à un certain nombre de conditions (questions 5 et 17, pages 19 et 55).

La réduction du temps de travail ne se limite pas au nombre d'emplois créés. Historiquement, la revendication de la baisse de la durée du travail a été synonyme de temps libre, d'amélioration de la qualité de la vie, de refus de l'aliénation du travail, en bref – comme l'avait écrit dans un pamphlet le gendre de Karl Marx, Paul Laffargue – de la revendication d'un « droit à la paresse ».

Au-delà des objectifs de création d'emplois et d'une meilleure qualité de vie, la réduction du temps de travail en posant le problème du partage du travail cherche également à redéfinir la place du travail dans la vie individuelle et sociale. Si certains défendent la conception du travail comme source d'épanouissement, d'autres estiment que si notre société est malade du chômage c'est justement d'avoir attribué une place centrale au travail. Ce dernier est facteur d'exclusion et aboutit à une société fondée non sur des valeurs de solidarité et d'égalité mais d'individualisme et d'égoïsme.

L'identité et la reconnaissance sociale sont exclusivement accordés en fonction du statut associé à l'emploi que l'on occupe. Or, d'autres activités humaines peuvent apparaître tout aussi importantes que le travail et

tout aussi épanouissantes (la culture, la vie familiale, le loisir), voire plus créatrices de lien social (développement d'activités associatives ou politiques). Dès lors, la réduction du temps de travail permet de rétablir un certain équilibre entre activité professionnelle et activités synonymes d'utilité sociale, donc de reconnaissance.